

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 017/00
26 janvier 2000

ROYAUME-UNI / CHILI

**Affaire Pinochet : Déclaration des
organisations de défense des droits
humains devant la Haute Cour
aujourd'hui**

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 017/00
26 janvier 2000

Index AI : EUR 45/22/00

FLASH

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 017/00
26 janvier 2000

L'objectif de l'audience de ce jour est de garantir que l'aptitude d'Augusto Pinochet à comparaître en justice soit déterminée de manière équitable et dans le respect de la loi. La décision rendue aura des implications qui dépasseront de loin le sort d'un seul homme.

Dès l'instant où un individu poursuivi pour crimes contre l'humanité tente de se soustraire à la justice, il est impératif que les motifs invoqués dans ce but soient examinés de manière approfondie et en toute transparence, avec la participation des victimes et de ceux qui les représentent.

Nous savons que Jack Straw, le ministre

britannique de l'Intérieur, étudie les arguments qui lui ont été soumis par de nombreuses personnes et qu'il n'a pas encore pris sa décision. Nous voulons qu'il le fasse de manière aussi transparente que possible et nous souhaitons que la Cour lui fournisse à cet effet des indications adéquates. ?

Pour obtenir de plus amples informations ou organiser une interview, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566. Vous pouvez également contacter Soraya Bermejo, qui se trouvera aujourd'hui à la Haute Cour, au 0378 472 116 / 119.